

Délibération n° 2017-179 en date du 27 SEPTEMBRE 2017
Portant adhésion à l'Association MACEO

L'an Deux Mille Dix Sept, le vingt sept septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Bellegarde en Marche, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 20/09/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 54	Votants : 56	POUR : 56
Pouvoir : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 5	Exprimés : 56	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, SIMONET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, SIMON, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, BOYER, LE CORRE, FERRIER, BRUNET A, ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, ALLEYRAT, RAILLARD, MARTIN, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL, JARY, SCHMIDT, PLAS, PEYRAUD, LUQUET, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT. PINLON, BRUNET M, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, GERBE.

Pouvoirs : MM. JOULOT à JARY, GENDRAUD à VENTENAT,

Excusés : MM. LONGCHAMBON, MATHIEU, D'HULSTER, TOURNAUD, SAUVANET.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Jacques BIGOURET

Monsieur Serge PERRIER, Vice-Président, explique que la structure MACEO est une association regroupant des acteurs publics et privés du Massif Central pour porter des projets dans les domaines de l'innovation, du développement, de l'attractivité et du rayonnement des territoires concernées repris ci-dessous.

Cette association gère le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) doté par l'Etat de 500 Millions d'euros sur 5 années au niveau national pour 10 candidatures retenues, soit 50 Millions par candidature.

Les projets portés doivent être très innovants dans les axes suivants :

- Innover pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité du territoire,
- Innover pour le dynamisme économique et la résilience du territoire.

Les territoires partenaires concernés sont :

- Auvergne Rhône-Alpes : Puy de Dôme, Allier, Cantal, Rhône/Loire
- Bourgogne Franche-Comté : Nièvre
- Nouvelle Aquitaine : Creuse, Corrèze , Limoges Métropole
- Occitanie : Aveyron, Lozère, Lot

Et les membres et soutiens relèvent du domaines économique, de la sphère des collectivités territoriales, du Ministère de l'Education Nationale et d'institutions diverses.

Monsieur le Vice-Président explique au Conseil Communautaire que 2 fiches projets ont été déposées par notre Communautés de Communes, à savoir :

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171011-2017-179-DE
Date de télétransmission : 11/10/2017
Date de réception préfecture : 11/10/2017

Communauté de Communes
CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

- Projet « Minéral Stove » – chauffage par accumulation (fourneau pierre) porté par Monsieur et Madame PATIES – Lavaveix Les Mines
- Projet « La bulle de repos » – centre anti « burn out » porté par Madame PAROT –La Serre Bussière Vieille.

Il indique au Conseil Communautaire qu'une cotisation d'un montant de 500 € est sollicitée pour adhérer à cette association.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'adhérer à l'Association MACEO,
- D'autoriser le Président à régler la cotisation de 500 € qui sera prélevée à l'article 6281 (concours divers) du budget principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 10 octobre 2017
Pour copie conforme, le 10 octobre 2017

Le Président,

Pierre DESARMENIEN



Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20171011-2017-179-DE
Date de télétransmission : 11/10/2017
Date de réception préfecture : 11/10/2017